

## Grand Conseil

# Les députés mettent en échec Pierre-Yves Maillard

**D'habitude, le magistrat socialiste obtient ce qu'il veut. Avec les cliniques, il tombe sur un os**

Justin Favrod

Il est rare de voir Pierre-Yves Maillard stupéfait. Hier, le chef du Département de la santé et de l'action sociale ne cachait pas son dépit. Son projet de loi sur la planification et le financement des établissements sanitaires d'intérêt public et des réseaux de soins (LPFES) devait passer comme une lettre à la poste. La majorité du Conseil d'Etat l'avait accepté. Des abstentions dans la commission chargée d'examiner cette loi n'avaient rien d'inquiétant: aucune opposition et pas même un rapport de minorité.

Et pourtant la droite a refusé d'entrer en matière et a gagné par 67 voix contre 65. Le projet de loi est donc mort. Une surprise que Pierre-Yves Maillard aurait dû voir venir, selon Gilles Meystre, secrétaire des radicaux: «D'habitude, il a du nez. Il doit avoir un gros rhume.» Reste que les réactions politiques outrées ont dès lors fusé de toutes parts. Le PDC Mario-Charles Pertuiso a même scandalisé les libéraux en mettant en cause l'impartialité de la présidente du Grand Conseil, Claudine Wyssa.

Le projet du ministre socialiste vise à mettre le canton de Vaud en conformité avec la nouvelle LAMal. Le canton est censé mettre en concurrence les établissements sa-

«Nous avons voulu donner une gifle à Pierre-Yves Maillard, qui n'a pas écouté nos doléances»

Jean-Marie Surer, chef du groupe libéral

nitaires. La Confédération change le système de subventions d'établissement en un forfait par patient et par pathologie financé à hauteur de 55% par les cantons et 45% par les assurances maladie.

Les partis de droite ont fustigé une loi trop «étatiste». Les conditions pour que les cliniques privées puissent obtenir le financement du canton sont jugées trop restrictives: salaire maximum pour les directeurs, obligation d'une convention collective, distribution des bénéfices réglementée. Le radical Olivier Feller a dé-



Pierre-Yves Maillard a essayé un échec devant le Grand Conseil. ARC/JEAN-BERNARD SIEBER

noncé une «aberration»: «Avec cette loi, un Vaudois qui a contracté une assurance de base pourra séjourner dans une clinique privée d'un canton voisin, mais pas dans le canton de Vaud.» En aparté, le chef du groupe libéral, Jean-Marie Surer, n'hésite pas à dire: «Nous avons voulu donner une gifle à Pierre-Yves Maillard, qui n'a pas écouté nos doléan-

ces.» La droite souhaite que la loi sur les EMS, incontestée, soit discutée et que les hôpitaux soient traités ultérieurement.

La gauche craint que, sans loi adaptée, le canton soit contraint dès 2012 de financer les cliniques à hauteur de 70 millions par an. Pierre-Yves Maillard et le chef du groupe socialiste, Grégoire Junod, expliquent: «La droite du Grand

Conseil est sous influence du lobby des cliniques privées et du Centre patronal, particulièrement en période électorale.» La «thèse du complot» fait sourire à droite. Plusieurs députés ne s'attendaient pas à la défaite de Pierre-Yves Maillard. Beaucoup avaient prévu de s'abstenir et de laisser la loi aller de l'avant. Mais ont changé d'avis pendant le débat.

## La réaction de Vaud Cliniques

### «C'est une reconnaissance de la mission des cliniques»

Une victoire pour les cliniques privées, le vote d'hier? «Il n'y a pas de victoire tant qu'il n'y a pas de loi», réagit Pierre-Frédéric Guex, président de Vaud Cliniques. «Mais il s'agit d'une remise en question bénéfique. L'Etat a toujours refusé de nous donner voix au chapitre dans l'élaboration de cette loi. Celle-ci, par un contrôle étatique à outrance, notamment des investissements, des salaires, des bénéfices des cliniques, aurait avalisé une mainmise de l'Etat sur l'ensemble du système de santé. Une manière de faire que ne connaît d'ailleurs aucun autre secteur économique», dénonce Pierre-Frédéric Guex.



Pierre-Frédéric Guex, président de l'Association Vaud Cliniques et directeur de la Clinique Cecil

Il voit dans le vote des députés la reconnaissance du rôle et de la mission des cliniques. «Nous sommes un acteur de qualité et d'importance, qu'il s'agisse des emplois, des impôts et des prestations médicales fournies dont je rappelle qu'elles profitent déjà à l'ensemble de la population vaudoise pour ce qui est de l'activité ambulatoire.»

F.BG

## Le député du jour



La journée a commencé fort, hier, avec l'interpellation de l'UDC François Brélaz sur un faux minaret

érigé à Bussigny. A chacune de ses assertions, la gauche poussait des «oooooh!» ou des «aaaaaah!». Extrait. François Brélaz: «L'initiative de Guillaume Morand d'ériger un minaret sur son toit est une provocation!» «Oooooh!» «Mais la Municipalité de Bussigny s'est inscrite en faux!» «Aaaaah!» On s'amuse bien au Grand Conseil. La séquence a fini en fou rire. Ce qui a fâché le chef de groupe UDC, Pierre-Yves Rapaz. François Brélaz, lui, a rigolé de concert avec la gauche moqueuse: «L'important est de ne pas laisser indifférent», a-t-il déclaré après coup. L.BS